

Une autre vie s'invente ici

Le lien

Paysage, urbanisme et architecture



© Guilde à Tianjin, Nicolas Sanaa



© Rosans, PNR des Baronnies provençales



© Dunière-sur-Eyrieux, PNR des Monts d'Ardèche

LETTRE D'INFORMATION OCTOBRE - NOVEMBRE 2025



SOMMAIRE

Edito.....	2
Agenda 2025.....	3
Publications : synthèse des webinaires janvier-juin.....	4
Par Estelle Carlier, paysagiste conceptrice	
Quand l'enseignement supérieur rencontre les territoires.....	7
Par Chloé Personeni, chargée de mission "urbanisme et paysage" au Parc naturel régional du Doubs-Horloger	
Et Bastien Galant, enseignement supérieur et territoire, FPNRF	
Colloque ICOMOS.....	14
Chine 2025 : Quand le Paysage culturel devient un langage commun entre territoires.....	16
Par Nicolas Sanaa, aménagement du territoire, FPNRF	
Communiqué du réseau des acteurs du paysage.....	18
Liens utiles.....	19

L'agrivoltaïsme, pas n'importe où et pas n'importe comment.

Si globalement le développement des énergies renouvelables et le déploiement des équipements de production anime notre réseau depuis plusieurs années, l'actualité est plus particulièrement marquée par l'agrivoltaïsme. Depuis son émergence, les Parcs naturels n'ont eu de cesse d'organiser des échanges entre les élus et entre les techniciens pour mieux appréhender les conditions de son développement dans nos territoires. L'agrivoltaïsme touche à nos fondamentaux, concilier pérennité de l'activité agricole, production d'énergies renouvelables et préservation de nos territoires. Tout ça dans un contexte réglementaire inédit.

La Fédération des Parcs a relayé les enjeux spécifiques à nos territoires que cette problématique soulève au ministère de la Transition écologique et l'importance de solliciter l'avis des Parcs afin que les projets soient mieux intégrés sur les territoires, qu'ils s'inscrivent pleinement dans la trajectoire de l'agroécologie et en accord avec la valorisation des activités des agriculteurs, la qualité paysagère, la qualité de la biodiversité et la qualité des sols. Il y a eu quelques difficultés sur les territoires, notamment sur la prise en compte par les préfets de département du classement en Parc naturel régional et des orientations de nos chartes. Ainsi, l'agrivoltaïsme est devenu un sujet à l'échelle fédérale, mobilisant toutes les commissions, les expertises scientifiques, juridiques et institutionnelles en charge de ces questions comme l'ADEME, le CNRS et l'INRAe. Les échanges réguliers avec la Chambre d'Agriculture France se sont multipliés. Le réseau des Parcs a organisé une enquête des pratiques, des stratégies d'accompagnement et des difficultés rencontrées sur les territoires.

Aujourd'hui les élus travaillent à la construction d'un positionnement visant à accompagner un appui judicieux de la profession agricole et des développeurs, afin de proposer un agrivoltaïsme « Parc compatible », qui crée de la valeur, une forme de partage de cette valeur entre les propriétaires et les agriculteurs, et qui s'inscrit bien dans une démarche agricole durable.

Autre actualité brûlante, le risque important de disparition qui pèse sur les CAUE avec la première fermeture d'un CAUE, celui de la Manche, à la suite de quoi le collectif du Réseau des Acteurs du Paysage (RAP) s'est mobilisé. Vous trouverez dans cette édition le communiqué que soutient la Fédération des Parcs.

Les CAUE ont montré la plus-value de leur assistance à maîtrise d'ouvrage, de leur appui à la fois aux collectivités, aux entreprises et aux particuliers. Ils permettent le renouvellement urbain en s'appuyant sur l'architecture vernaculaire, les biosourcés et la maîtrise de l'espace. Leur ingénierie départementale permet d'être au plus près du terrain. Les supprimer serait un grave manquement à l'aménagement et au développement durable des territoires, dommageable pour la qualité du cadre de vie, notamment dans les espaces ruraux souvent démunis en ingénierie. Ils sont des acteurs importants de la transition, et des partenaires essentiels des Parcs naturels.

Très bonne lecture de ce numéro.



Philippe Gamen

Président délégué de la FPNRF et président du Parc naturel régional du Massif des Bauges,

Président de la Commission Urbanisme, Paysage, Climat et Énergie de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

Les prochains webinaires du réseau aménagement du territoire 2025



Vendredi 28 novembre 2025 de 14h00 à 16h30

L'affichage publicitaire dans les Parcs naturels régionaux plus d'un an après la décentralisation

Inscription [ICI](#)



Lundi 15 décembre 2025 de 14h00 à 16h30

L'urbanisme à l'épreuve de l'agri-voltaïsme

Inscription [ICI](#)

Évènements marquants à venir



Du 13 au 15 novembre 2025, à Chinon dans le Parc naturel régional Loire Anjou Touraine

Les mille et une feuilles des patrimoines : des outils de protection et de valorisation au cœur du projet de territoire

Colloque organisé par ICOMOS en partenariat avec la FPNRF : programme [ICI](#)



Les 11 et 12 décembre 2025, ENSA de Nancy

Ateliers hors les murs : 20 ans d'aventures humaines et pédagogiques

Journées d'étude organisées par l'ENSA de Nancy en partenariat avec la FPNRF : programme [ICI](#)

Publications : synthèse des webinaires janvier-juin

L'ensemble des synthèses des webinaires sont disponibles sur le site de la Fédération, à l'adresse suivante : [Compte-rendu des webinaires du réseau aménagement du territoire | Fédération des Parcs naturels régionaux](#). Chaque webinaire commence par une "chronique des Parcs" comportant les actualités juridiques (par maître Florian Ferjoux, Gossement avocats). Cette année, le réseau aménagement du territoire souhaite laisser en grande partie la parole aux Parcs dans une logique de partage d'expériences, de pratiques et de questionnements.

Architecte conseil de l'État, quelle articulation dans la planification des Parcs naturels régionaux ?

Synthèse du webinaire du 30 janvier 2025

Ce premier webinaire de l'année est centré sur l'architecture, composante importante du patrimoine dans les Parcs. Dans un premier temps, Philippe Moutet, énergie-climat- architecture à la FPNRF dresse un panorama des actions des Parcs en matière d'architecture. En effet, les Parcs travaillent sur l'évolution des bâtiments et de la rénovation, notamment du bâti ancien antérieur à 1945. Ils s'attachent à connaître et inventorier leur patrimoine, identifier et transmettre les spécificités du bâti local, mettre en résonance le bâti avec le territoire par la sensibilisation et les préconisations, intégrer les matériaux et les filières locales associées dans les processus d'intervention sur le bâti et faire émerger de nouvelles filières. Marc Verdier Maître de conférences à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, parle ensuite des déserts architecturaux et du développement de l'architecture à travers différents projets, et affirme l'importance de l'architecture en milieu rural. Magali Pinon-Leconte, sous-directrice de l'architecture et de la qualité de la construction et du cadre de vie au Ministère de la Culture expose la question de l'architecture à l'échelle nationale à partir des politiques publiques, des Labels et des Plans portés par le Ministère, en particulier la Stratégie nationale pour l'architecture 2025. Pour finir Aline Hannouz, Présidente de l'association des Architectes Conseils de l'Etat, Niclas Dünnebacke et Lionel Orsi, Architectes Conseils de l'État présentent le rôle des Architectes Conseil de l'État sur le territoire et esquissent les liens à trouver entre eux et les Parcs.

De l'enseignement supérieur au projet local en passant par les Ateliers hors les murs

Synthèse du webinaire du 27 février 2025

Au cœur de ce webinaire, deux exemples d'ateliers hors les murs permettent de comprendre les principes et la plus-value de cette démarche. L'atelier hors les murs "biodiversité", interfaces entre l'eau et la ville à Abbeville dans le Parc de la Baie de Somme - Picardie maritime, a permis de commencer les réflexions vis-à-vis du label Ville des Zones humides accréditée. L'atelier "paysage", à Saint-Pierre-de-Frugie dans le Parc du Périgord Limousin, quant à lui, a contribué à la création d'une ceinture maraîchère paysagère pour développer son autonomie alimentaire. Dans la continuité et en complément des Atelier Hors-les-murs, Marc Verdier, maître de conférences à l'École Nationale supérieure d'architecture de Nancy, affirme l'intérêt, à l'échelle nationale, de nombreux diplômes comportant des projets sur des territoires de Parcs. Ceux-ci pourraient constituer une matière de valorisation et de regard, intéressante pour alimenter les projets dans les territoires en lien avec les conseils scientifiques des Parcs. Pour finir Dorine Laville, chargée de programmes de recherche et d'expérimentation au Ministère de la Transition Écologique, présente la structure interministérielle Plan urbanisme, construction et architecture (PUCA) ; et Isabelle Bottreau architecte-urbaniste de l'Etat, chargée de mission territorialisation de la politique de l'architecture au Ministère de la Culture, explicite la nouvelle Stratégie nationale pour l'architecture (2025-2029).

L'occupation du sol dans les Parcs naturels régionaux

Synthèse du webinaire du 27 mars 2025

Eric Brua, directeur de la FPNRF, démarre ce webinaire en rappelant le rôle précurseur des Parcs dans les démarches de sobriété foncière. Marc Verdier, maître de conférences à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, discute à sa suite de l'intérêt d'associer la discussion sur le foncier à d'autres enjeux comme la redynamisation des centres bourgs ou l'agriculture, pour penser la question de l'habiter autrement en lien avec les sols. Ensuite, Anne Vigne, responsable du programme TPSF et Laetitia Comito-Bertrand, chargée de mission, au PUCA présentent le programme expérimental Territoire Pilotes de Sobriété Foncière, lancé en 2020 conjointement avec l'ANCT et la Dhup, visant la redynamisation des centres bourgs. Il s'adresse aux intercommunalités souhaitant s'engager dans un processus de développement privilégiant la sobriété foncière à l'étalement urbain. Les leviers d'action retenus pour travailler sur le sujet de la sobriété foncière sont la renaturation, l'intensification des usages, la transformation des bâtiments existants et la densification. Pour finir, Fabien Hugault, chargé de mission Chartes et enseignement supérieur à la FPNRF, revient sur l'Observatoire des Parcs naturels régionaux. Créé il y a plus d'un an, son objectif est de stabiliser un certain nombre d'indicateurs qui caractérisent le réseau des Parcs à l'échelle nationale et de les comparer au reste du territoire afin de pouvoir mieux communiquer sur l'intérêt et les évolutions de ces territoires, acteurs forts de la préservation environnementale.

Le Plan de paysage en question

Synthèse du webinaire du 24 avril 2025

Ce webinaire, centré sur le paysage, et en particulier sur l'outil Plan de paysage. Il démarre par l'actualité juridique des Parcs et la présentation du dispositif Défi familles à biodiversité positive, par Léa Juret, FPNRF. Angeline Broust, accompagnement de collectivités - Référente Sud-Ouest - Association Hameaux Légers, présente ensuite le principe des hameaux légers qui répondent à différents besoins des territoires, en termes de sobriété foncière, d'intégration paysagère à l'échelle du terrain et de l'habitat, d'intégration au tissu local et d'accueil de nouveaux habitants. Le sujet principal de ce webinaire se développe avec la présentation du nouvel appel à projet Plan de paysage et sa présentation par Mathilde Comor, Adjointe à la cheffe de bureau - Cheffe de bureau par intérim, bureau des paysages et de la publicité. Elle rappelle notamment les grands enjeux pour l'État contenu dans la politique nationale des paysages qui sont la lutte contre la banalisation des paysages et l'objectivation de la perception des paysages. Finalement, Estelle Carlier, paysagiste-conceptrice et docteure en sciences territoriales, annonce les premiers résultats de l'étude à propos de la plus-value des parcs pour les plans de paysage. Elle montre en quoi les Plans de paysage sont des outils intéressants pour mener des projets de territoires, pour les Parcs (appui et animation de la Charte, sensibilisation du territoire au paysage, etc.) et par les Parcs (pertinence de la structure et des équipes pour mener et accompagner la démarche). Jean-Pierre Thibault, président du collectif des paysages de l'après pétrole, conclut avec l'ambition de créer des Assises nationales des plans de paysage.

Quelle place pour l'auto-rénovation accompagnée dans l'enjeu de rénovation du bâti dans les Parcs ?

Synthèse du webinaire du 26 juin 2025

Ce webinaire, en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah), présente le contexte actuel de l'auto-rénovation accompagnée (ARA), ses possibilités et ses défis pour les territoires. Aujourd'hui, le sujet est reconnu en tant que tel, bien que ce soit encore dans de faibles volumes. Il possède une existence effective, notamment à travers les dispositifs Anah, bien qu'ils soient parfois complexes. Ces dispositifs sont centrés sur la précarité et la grande précarité, néanmoins, cet outil ARA a aussi un intérêt plus large. Il peut être un levier pour la diffusion et la mobilisation d'artisans sur des approches en lien avec le patrimoine et les savoir-faire que les Parcs portent, en particulier sur des actions de sensibilisation (mise en œuvre de matériaux biosourcés ou de techniques et savoir-faire locaux). Il ressort que les démarches collectives et reproductibles sont sans doute plus pertinentes que des entrées au cas par cas pour essaimer cette démarche. Les difficultés rencontrées concernent d'une part, les artisans, qui ne vont pas spontanément vers l'ARA, d'abord pour des questions d'effectifs ou de savoir-faire, mais aussi sur des questions assurantielles. D'autre part, du point de vue national, les parties prenantes de cette démarche en tant qu'accompagnateurs, peu identifiées. L'ARA pose, de plus, la question de la place de l'architecte et de son implication dans ces dispositifs.

Allier la forte attractivité d'un territoire rural à un paysage durable : une immersion "hors les murs" à Bonnetage

Par Chloé PERSONENI, chargée de mission "urbanisme et paysage" au Parc naturel régional du Doubs-Horloger

Bonnetage est une commune rurale, d'environ 1 000 âmes, située dans le Parc naturel régional du Doubs Horloger, dans le département du Doubs en région Bourgogne – Franche-Comté, et frontalière avec la Suisse. Au cœur du massif jurassien, c'est une terre de fromage, de prairies et de forêts de résineux.

La commune a une configuration géographique particulière ; tout en longueur, elle s'étend d'un bout à l'autre des deux rivières principales du territoire, le Dessoubre et le Doubs, cette dernière faisant frontière avec la Suisse. Elle est urbanisée de façon éclatée, entre ses trois centralités principales réparties dans sa longueur, et plusieurs autres hameaux et écarts plus dispersés.

Bonnetage est marquée par l'histoire industrielle horlogère du territoire, liée à la Suisse, dont le développement a connu un essor important au 20^e siècle. Toujours présents, les ateliers et usines d'horlogerie constituent un patrimoine local très riche.

L'agriculture est tournée presque exclusivement vers la production de lait : attrayante, la filière du comté favorise une monoproduction sur le territoire, influençant fortement l'économie, la culture et les paysages locaux.

Située dans une région frontalière très attractive, Bonnetage attire la population et la forte croissance démographique durant ces 20 dernières années a généré de nombreux défis : urbanisation rapide au détriment des terres agricoles, très forte pression foncière, impact sur les paysages...

Si on ajoute à ces enjeux la forêt touchée par le scolyte, la prédominance de la voiture comme mode de déplacement et l'ambition de devenir un territoire à énergie positive, voilà qui donne matière à réfléchir et travailler ! Comment continuer à accueillir la population tout en préservant le cadre de vie, le paysage local, et tout en faisant face aux problématiques engendrées par la situation socio-économique frontalière et les impacts du changement climatique ?

La commune de Bonnetage souhaite aujourd'hui appréhender différemment la façon d'aménager son territoire. En prenant connaissance du dispositif « hors les murs », la commune a rapidement été intéressée et a compris la plus-value d'une telle opération. En 2024, accompagnée par le Parc, elle a donc répondu à l'appel à candidature « Ateliers hors les murs » lancé par la Fédération des Parcs naturels régionaux, et a été lauréate.

Face aux problématiques déjà identifiées, la commune et le Parc ont décidé ensemble d'intituler l'atelier « **RURALITÉ ET FRONTIÈRE : Allier la forte attractivité d'un territoire rural aux enjeux d'un paysage durable** ».

C'est ainsi que le territoire a accueilli, durant l'hiver 2025, 15 étudiants paysagistes de Master 2 de l'Institut Agro Angers et 8 étudiants de Master 2 de l'Ecole d'Urbanisme de Paris, avec leurs enseignants référents. L'objectif pour les étudiants est de réaliser un travail d'urbanisme et de paysage s'inscrivant dans une logique d'amélioration du cadre de vie : travailler sur les thématiques de la commune, les enjeux principaux, mettre en valeur les atouts et transformer les faiblesses en force, en proposant des actions et projets innovants. Tout un programme !

En janvier 2025 a eu lieu la première session de terrain en commun pour les deux écoles, durant une semaine. Pas d'idée reçue : les étudiants ne sont pas venus sur le territoire uniquement pour manger du comté. Répartis en quatre groupes, ils ont respectivement concentré leurs recherches paysagères et urbaines sur 4 échelles différentes : le rapport à la frontière, le plateau du Russey, la traversée de la commune en longueur, et ses centralités. Ils ont réalisé un véritable travail de terrain en immersion, en arpentant la commune de long en large, en organisant des balades, accompagnés de multiples acteurs locaux (chargés de mission du Parc, élus, habitants), en réalisant des entretiens auprès d'agriculteurs, travailleurs frontaliers, architectes, et en interrogeant directement les habitants.



Lotissement à Bonnétagé
© PNR du Doubs Horloger



Dessin représentant le cœur historique
de Bonnétagé © Emerick DUCOS



Illustration paysagère de Bonnétagé
© Zofia CHEVILLOTTE, Audrey CHIRON

Leur travail a donné lieu à de nombreuses représentations différentes : vidéo, dessins et cartographies sensibles, photographies... Le tout avec un regard neuf, curieux et consciencieux ! La restitution publique organisée à la fin de cette semaine a rencontré un franc succès et a démontré que grâce aux rencontres et aux échanges, il est possible d'apaiser certains sujets parfois crispants.

Une deuxième session de terrain s'est ensuite déroulée en février 2025, uniquement pour les paysagistes. Une venue plus courte et intimiste, mais tout aussi intense : divisés en 7 groupes / binômes, les étudiants ont affiné leurs propositions de projets et d'actions d'après le diagnostic, pré-établis en amont au sein de leur école entre les deux sessions de terrain. Ils ont poursuivi les entretiens, sont retournés sur site, ont dessiné des suggestions d'aménagement et ont, pour certains, éprouvé leurs idées auprès de leur public, comme ce binôme d'étudiantes avec un jeu de sensibilisation au paysage pour les élèves de l'école primaire de Bonnétagé. Cette deuxième et dernière venue a aussi été l'occasion pour les étudiants de profiter d'un peu de tourisme et d'imprégnation locale (goûter le Mont d'Or et visiter le Val de Consolation).



Test du jeu de sensibilisation au paysage à l'école primaire de
Bonnétagé © PNR du Doubs Horloger

La restitution finale a eu lieu à Angers le 27 février 2025, où les étudiants paysagistes ont pu présenter aux élus de la commune toutes leurs propositions de projets : un plan de paysage pour accompagner l'évolution favorable des milieux agricoles et forestiers, un plan guide pour favoriser la mise en place des mobilités douces, une charte de qualité urbaine et paysagère, un inventaire du petit patrimoine de Bonnétagé, des projets d'aménagements pour le cœur historique du village et le Grand Communal, et un jeu de sensibilisation au paysage à destination d'un jeune public.

Pour conclure le propos, l'atelier hors les murs a été une véritable plus-value pour Bonnétagé ainsi que pour le Parc. Le travail de terrain ainsi que les propositions riches et variées qui ont découlé de cet exercice pédagogique ont créé une émulsion sur les thématiques d'aménagement, et donnent matière pour des projets futurs au sein du territoire.

Les élus de la commune se sont grandement mobilisés tout au long de l'atelier afin d'accueillir et accompagner les étudiants. On vous épargnera la blague du fait qu'ils étaient au « bon étage »... Ils ont vécu une expérience bien locale, ancrée et atypique : dormir au couvent, voir la neige, goûter le Pontarlier, et découvrir l'attraction mystérieuse qu'exerce la frontière suisse. Les habitants de Bonnétagé n'ayant pas de gentilé, les étudiants en ont proposé un : « les bonnes personnes ». De quoi démontrer la chaleur de l'accueil et la mobilisation de la commune lors de l'atelier !

Le Parc naturel régional du Doubs Horloger et la commune de Bonnétagé profitent de cet article pour remercier encore grandement les étudiants et leurs enseignants pour cette expérience passionnante.

Nous remercions également Chloé Personeni pour son engagement dans le réseau des Parcs naturels régionaux et lui souhaitons de belles nouvelles aventures !

Quand l'enseignement supérieur rencontre les territoires

De nouvelles expérimentations "hors les murs" lauréates

Par Bastien GALANT, enseignement supérieur et territoire, FPNRF

Les *Ateliers hors les murs* visent plus loin que le simple exercice pédagogique : ils sont un levier pour préparer les experts des territoires de demain, susciter l'intérêt des acteurs locaux sur des enjeux partagés et réfléchir collectivement au projet local.

En invitant des équipes pluridisciplinaires d'étudiants – paysagistes, écologues, architectes, urbanistes, politistes, ingénieurs culturels, managers en tourisme, artistes... – à s'immerger pendant une semaine dans un Parc naturel régional, l'atelier hors les murs permet un regard neuf et créatif sur des enjeux complexes, comme l'aménagement durable du territoire, l'adaptation au changement climatique, la préservation de la biodiversité, le développement économique ou l'attractivité des petites villes. Les propositions issues de ces ateliers offriront aux élus et acteurs locaux des pistes d'action concrètes, souvent innovantes, pour nourrir leur stratégie de développement.

Les éditions de mi-chemin 2025 ont retenu **9 territoires** où l'expérimentation et la réflexion collective se déploieront. Chaque projet illustre une manière unique d'exploiter le potentiel des *Ateliers hors les murs* et adaptée aux spécificités des enjeux et politiques publiques locales. Félicitations à eux !



Pour mettre en valeur les atouts de Saulieu

en collaboration avec

le Parc naturel régional du Morvan,

le Master "Architecture Paysage" de

l'École Supérieure d'Architecture des Jardins,

l'atelier de projet "Ruralités en Action !" de

l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy,

la Licence professionnelle "Tourisme et Loisirs Sportifs" de

l'UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives de Dijon - Le Creusot.

Faire lien par le vivant à Arnay-le-Duc

en collaboration avec

le Parc naturel régional du Morvan,

le Master "Architecture Paysage" de

l'École Supérieure d'Architecture des Jardins,

l'atelier de projet "Ruralités en Action !" de

l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy,

la Licence professionnelle "Tourisme et Loisirs Sportifs" de

l'UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives de Dijon - Le Creusot.

De l'habitabilité du territoire à Jumilhac-le-Grand

en collaboration avec

le Parc naturel régional du Périgord-Limousin,

le Master "Architecture" de

l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand,

le Master "Ingénierie de Projets Culturels et Interculturels" de

l'Université Bordeaux Montaigne,

le Master "Management de Projets Culturels et Développement des Territoires" de Sciences Po Bordeaux.

La commune de **Saulieu**, située dans le Parc du Morvan, mène une démarche de revitalisation grâce au programme Petites villes de demain depuis 2021, articulée autour de trois axes : valoriser son patrimoine, améliorer l'habitat et dynamiser l'activité économique et artisanale, avec la transition écologique comme fil conducteur. En parallèle d'un programme d'actions en cours de réalisation et des études révélant ses atouts et ses faiblesses, la commune proposera aux étudiants paysagistes, architectes et en tourisme d'imaginer une feuille de route stratégique priorisant ses enjeux. L'objectif sera de concevoir des aménagements durables, soutenir l'identité morvandelle de la commune et stimuler l'engagement citoyen.

Arnay-le-Duc, ville-porte du Parc du Morvan, souhaite engager une stratégie globale de revitalisation alliant aménagement paysager, valorisation du patrimoine et dynamisation du centre-bourg en lien avec le programme Petites villes de demain. L'attention des étudiants portera sur les liens à créer ou à renforcer dans l'espace public en s'appuyant sur le vivant, par exemple en développant la végétation en ville, en concevant des cheminements verts et en rouvrant le cœur urbain sur sa rivière, mais aussi en considérant la requalification du centre-ville et d'anciens équipements, à l'intégration du bâti dans le paysage et l'introduction d'activités de plein air. Mené en parallèle de l'atelier à Saulieu, ce sera l'occasion de comparer deux petites villes partageant des enjeux d'aménagement mais différemment avancées dans leur réflexion, à l'échelle du Morvan.

Pour **Jumilhac-le-Grand**, une commune dordognaise du Parc du Périgord-Limousin, la récente acquisition d'une parcelle stratégique au cœur du village est l'occasion de repenser globalement la qualité du cadre de vie. Les architectes et ingénieurs culturels auront pour mission d'imaginer les usages possibles de ce site et des abords en termes de logements, commerces, connexions aux ruelles et valorisation du château. Une attention particulière sera portée à l'histoire du site et aux récits qu'il véhicule, en impliquant les habitants, pour construire un projet sensible aux enjeux de transition, aux questions d'hydrographie, de patrimoine bâti et paysager, et de changement climatique.



Politiques rurales pour la sobriété foncière et l'attractivité territoriale à Sains-du-Nord et Rainsars

en collaboration avec

le Parc naturel régional de l'Avesnois,

le Master "Développement des Territoires, Aménagement et Environnement" de

l'Université d'Artois,

le Master "Gouvernance de la Transition, Écologie et Sociétés" d'AgroParisTech.

Universités d'été du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne : l'habitabilité du territoire

avec l'accompagnement des enseignants et chercheurs du

Lycée agricole de Rochefort-Montagne,

AgroParisTech - site de Clermont-Ferrand,

École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles,

Médialab - Sciences Po Paris.

Vers une densification qualitative, désirable et adaptée aux enjeux climatiques, sociaux et environnementaux d'Auray

en collaboration avec

le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan,

le Master "Architecture Paysage" de

l'École Supérieure d'Architecture des Jardins,

le Master "Urbanisme et Aménagement" de

l'Université de Bretagne Occidentale.

Gloan Eusa : récits autour de la filière laine à Ouessant

en collaboration avec

le Parc naturel régional d'Armorique,

la formation "Art et Design"

et la plateforme de recherche "Territoire Souple" de

l'École Européenne Supérieure d'Arts de Bretagne

(site de Brest),

le Master "Design" des

Beaux-Arts de Marseille.

Réinterroger les notions de centralités et de développement du point de vue de Rosans

en collaboration avec

le Parc naturel régional des Baronnies provençales,
le Master "Agroécologie" et la Spécialité
"Agronomie, Agroéquipements, Élevage et Environnement" de
l'Institut Agro de Dijon,
le Master "Management du Tourisme Durable" de
l'Université de Savoie Mont Blanc - site de Chambéry.

Concilier déclin industriel, objectif ZAN et trames écologiques dans la vallée de Thoré

en collaboration avec

le Parc naturel régional du Haut-Languedoc,
les spécialisations "Projet de paysage : Site et Territoire"
et "Paysage : Opérationnalité et Projet" de
l'Institut Agro d'Angers,
le Master "Urbanisme et Aménagement" de
l'École d'Urbanisme de Paris.

En s'inscrivant dans l'objectif ZAN, le Parc de l'Avesnois voit une opportunité de penser le développement rural autrement que par l'étalement urbain en valorisant la qualité de vie, l'accessibilité du logement ou encore le cadre naturel préservé de ses communes. Cette stratégie est favorable à la préservation des terres agricoles et naturelles, mais le souhait d'accueillir de nouvelles populations et activités économiques demande de déployer des mesures concrètes d'aménagement, comme la réhabilitation du bâti ancien, la reconversion des friches industrielles et la densification raisonnée. Les étudiants en sciences politiques, développement et environnement compareront ainsi **Rainsars** et **Sains-du-Nord** aux profils urbains, agricoles et forestiers différents, afin d'explorer la conciliation des politiques en faveur de la sobriété foncière et de l'attractivité du territoire.

Le **Parc des Volcans d'Auvergne** entame la révision de sa charte à horizon 2043, une occasion de recueillir le point de vue des jeunes du territoire sur trois questions : qu'est-ce qui le rend agréable à vivre en matière d'alimentation, de logement, d'accès à la nature, aux services ou à la culture ? Comment réagir face aux menaces environnementales et climatiques ? Et qu'est-ce qui fait lien avec le vivant non humain, dans la perspective de mieux cohabiter ? Ce projet étudiant un peu particulier adoptera le format des "universités d'été", pensé en dehors du cadre universitaire, pour promettre une grande part de créativité dans la réflexion de ces jeunes accompagnés d'enseignants et chercheurs de la région.

La commune d'**Auray**, pour la mise en œuvre de sa convention Petites villes de demain, et le Parc du Golfe du Morbihan, en révision de charte, portent une réflexion stratégique sur la résilience du territoire face aux effets du changement climatique, de la crise écologique et aux mutations sociétales. Les étudiants paysagistes et urbanistes auront pour objectif d'interroger le potentiel de densification qualitative des espaces urbains existants, en accord avec l'objectif ZAN et en s'appuyant sur les résultats d'un Atlas de la Biodiversité Communale. Leur défi sera d'imaginer des aménagements conciliant qualité de vie, gestion des risques climatiques, mobilités douces, préservation de la biodiversité et renouvellement urbain, afin de penser une ville adaptée aux défis à venir.

A l'extrême ouest du Parc d'Armorique, sur l'île d'**Ouessant**, l'élevage du mouton est un élément fondamental du paysage, de l'identité culturelle ouessantine et s'inscrit dans un riche contexte écologique. Aujourd'hui, alors que les usages du territoire ont changé et l'activité ovine a décliné, les étudiants artistes et designers auront pour mission de remettre à la lumière du jour les traces de cette pratique traditionnelle, tant dans les savoir-faire, les récits que les bienfaits associés pour accueillir et préserver la biodiversité locale. Une touche particulière sera donnée à la valorisation de laine par un travail créatif sur le textile, ce qui constituera une pierre à l'édifice pour penser les tenants de la filière laine en Armorique.

Dans le village de **Rosans** perché au cœur du Parc des Baronnies provençales, le village vacances Paul Bert est un site phare qui questionne le renouvellement de son modèle économique et touristique. En s'associant à la commune et au Parc naturel régional, l'atelier hors les murs s'est finalement révélé être une opportunité de considérer plus globalement les stratégies pour valoriser le patrimoine, les savoir-faire et les espaces naturels de Rosans. Les étudiants en tourisme et en agronomie se trouvent avec toutes les clés en main pour penser le projet local, avec la particularité d'analyser ces stratégies au prisme des impacts et des effets sur la biodiversité.

Dans la **vallée du Thoré**, à l'ouest du Parc du Haut-Languedoc, le passé industriel du XIX et XX^e siècle se lit au travers des anciennes filatures, pour beaucoup désormais en friche. Bien qu'elles soient souvent perçues négativement par les habitants, ces espaces sont identifiés avec un double potentiel par le Parc, à titre patrimonial, pour mettre en valeur les savoir-faire et les activités passés, et en faveur de la biodiversité, dans une perspective de renaturation et de recomposition des trames écologiques en milieu urbain. Les étudiants urbanistes et paysagistes se questionneront également sur la recomposition des îlots urbains ou la qualité du cadre de vie, poursuivant ainsi l'objectif de réduction de la consommation foncière fixé par la charte du Parc.

Vous aussi vous souhaitez concrétiser un projet avec l'enseignement supérieur ? Les *Ateliers hors les murs* disposent maintenant d'un guide pour ne retenir que l'essentiel. A retrouver en ligne :

<https://www.parc-naturels-regionaux.fr/mediatheque/ressources/lessentiel-des-ateliers-hors-les-murs-guide>

Les mille et une feuilles des patrimoines : des outils de protection et de valorisation au cœur du projet de territoire

Chinon, du 13 au 15 novembre 2025



Présentation d'ICOMOS France

En partenariat avec la Fédération des parcs naturels régionaux de France, et avec le soutien de la Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire, ICOMOS France propose les 13, 14 et 15 novembre 2025 à Chinon un colloque consacré aux outils de protection et de valorisation des patrimoines.

Quels que soient les échelles et les milieux, les **territoires « multi-patrimoniaux »** désignent des espaces (et des composantes) où nature et culture se conjuguent pour former des **écosystèmes** patrimoniaux. Les identifier, les conserver, les mettre en valeur à l'appui d'un **projet local** permet d'assurer leur **gestion intégrée**, au service des contemporains et des sociétés futures.

L'atteinte de cet objectif semble toutefois freinée par la superposition des outils, la démultiplication des normes, la complexité des procédures, tout ce que nous avons coutume d'assimiler au « **millefeuille** ».

A la confluence de responsabilités et d'intérêts à prioriser et faire converger, les élus sont confrontés au choix des outils de protection et de valorisation à privilégier pour gérer leurs patrimoines. De ces choix découlent aussi des règles (gouvernances, procédures, contrôle) et des moyens avec lesquels il faut composer pour mener à bien le projet local. **Cet événement offre l'occasion d'échanges et d'un partage d'expériences entre gestionnaires. Il s'adresse aux personnes impliquées dans la gestion de sites patrimoniaux et de projets de territoire multi-patrimoniaux, en particulier aux élus et à leurs équipes, mais également à tous ceux et celles que les enjeux évoqués peuvent concerner.**

Comment articuler des outils cumulés ? Quel(s) outil(s) permettent de faire projet sur des espaces multi-patrimoniaux ? Quels leviers offrent-ils pour concilier préservation et développement ?

Sans viser l'exhaustivité ni la hiérarchisation, le colloque cherche à éclairer les **implications et portées** d'une variété d'outils : forêt d'Exception, réserve naturelle, parc naturel régional, site, grand site de France, site patrimonial remarquable, ville et pays d'art et d'histoire, plan local d'urbanisme « patrimonial », programmes (« Action cœur de ville », « Petites villes de demain » etc.), site Natura 2000, bien patrimoine mondial...

Les élus **adoptent et combinent** certains de ces outils pour développer les activités et l'attractivité de leur territoire, ancrer les populations, procurer du mieux-être aux habitants et aux visiteurs. La « contrainte » véhiculée par le millefeuille patrimonial devient alors **source de synergie et de créativité** pour les territoires qui s'emploient à le transcender. Les stratégies déployées au cas par cas par les élus sont aussi inspirées qu'inspirantes. Par des exemples choisis dans divers contextes, le colloque entend ainsi démontrer les intérêts à transformer ces outils en **terreau fertile pour les projets locaux**.

Présentation d'ICOMOS France

ICOMOS France est le comité national français du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), organe consultatif de l'UNESCO pour le patrimoine culturel. Créée en 1965 et reconnue d'utilité publique depuis 2012, l'association rassemble une large palette d'acteurs du monde du patrimoine.

ICOMOS France contribue notamment à la réflexion sur des thématiques en lien avec les enjeux patrimoniaux actuels, à l'élaboration de la doctrine en matière de préservation du patrimoine, ainsi qu'à la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial de 1972. Ses activités sont organisées autour de cinq groupes de travail et l'association réalise régulièrement des événements (colloques, journées techniques, formations...) et des publications.

Depuis 2019, le groupe de travail « Sites, paysages et espaces patrimoniaux » d'ICOMOS France s'est lancé dans un cycle d'ateliers intitulé « La parole aux élus ». En effet, parmi les acteurs locaux, les élus méritent une attention particulière car leur position est stratégique à plusieurs titres :

- Ce sont des intermédiaires indispensables entre les acteurs socio-économiques locaux, les spécialistes extérieurs et les visiteurs ;
 - Ils sont porteurs d'une vision synthétique des patrimoines présents sur leur territoire ;
 - Ce sont des acteurs visibles d'un projet ;
 - Ils sont les garants de la continuité et de la cohérence d'un projet territorial.
- L'objectif est donc de réunir des élus et des techniciens pour partager les bonnes pratiques liées à la gestion des patrimoines de leurs territoires, et ce à la lumière de différentes thématiques.

Pour en savoir plus sur ICOMOS France, vous pouvez consulter son site : <https://icomosfrance.fr>

Informations pratiques : ICI

Jeudi 13 et vendredi 14 novembre (2 jours) : 150€

Du jeudi 13 au samedi 15 novembre (3 jours) : 200€

Etudiant(e)s, nous contacter

Si vous souhaitez procéder au paiement de votre inscription par carte bancaire, rendez-vous sur cette page : <https://www.helloasso.com/associations/icomos-france/evenements/les-mille-et-une-feuilles-du-patrimoine>

Contact et informations :

Chloé Mirouze - Chargée de mission au secrétariat permanent d'ICOMOS France :
contact@icomosfrance.fr / 01 47 55 19 07

<https://icomosfrance.fr/>

Chine 2025 : Quand le Paysage culturel devient un langage commun entre territoires

De Pékin à Shanghai, un voyage de travail a scellé un axe franco-chinois autour du paysage comme levier de transition et de coopération concrète.

Par Nicolas Sanaa, aménagement du territoire FPNRF

À cheval entre rencontres institutionnelles, forums universitaires et visites de terrain, la délégation française (Cité de l'architecture, ICOMOS France et Fédération des Parcs naturels régionaux) a déroulé, du 17 au 30 septembre, une démonstration très simple : regarder les territoires par le prisme du paysage culturel permet d'aligner protection du patrimoine, transition écologique et dynamiques locales. Les échanges posent désormais les bases d'actions partagées, de l'université au chantier, du parc urbain au parc naturel.

Un forum, 8 000 participants et cinq voix françaises convergentes

Point d'orgue du séjour, l'ICOMOS University Forum for Cultural Heritage à l'Université de Tianjin a réuni un large public (8 000 personnes connectées) et acté une attente claire de coopération avec la France sur le thème du paysage culturel. Les interventions françaises, Françoise Ged (Cité de l'architecture), Isabelle Palmi et Soazig Darnay (ICOMOS France), Pierre-Marie Tricaud (urbaniste-paysagiste) et Nicolas Sanaa (Fédération des PNR), ont dessiné une ligne commune : faire du paysage un cadre fédérateur pour concilier développement, transition et valorisation patrimoniale, en s'appuyant sur la formation, les réseaux et les outils de gestion intégrée. Un rendez-vous de travail a été fixé dès le soir même.

Dans le détail, Pierre-Marie Tricaud a montré comment patrimoines culturel et naturel structurent les choix d'aménagement quand ils deviennent la grammaire des projets de territoire. Soazig Darnay a illustré l'apport des réserves de biosphère comme outil reliant nature et culture, citant le PNR du Mont Ventoux (réserve de biosphère depuis 1990) et des paysages viticoles en Espagne : des politiques qui transforment des espaces en paysages culturels vivants. Isabelle Palmi a articulé patrimoine et transition écologique via le "millefeuille" d'outils français, tandis que Nicolas Sanaa a présenté l'approche paysagère des Parcs naturels régionaux, préambule et résultante d'un projet de territoire, outil de dialogue et de traduction du lien urbain-rural. Françoise Ged a souligné, de l'enseignement primaire à la formation continue, la transmission comme condition de la durabilité.

Pékin : de la lutte contre le smog au numérique patrimonial

Le séjour a d'abord pris la mesure d'une métropole qui, en moins de dix ans, a fortement réduit sa pollution en combinant reboisement à grande échelle et essor des véhicules électriques, les cartes grises thermiques ayant été rendues dissuasives. Ce virage environnemental, lisible dans l'espace public, sert de décor aux discussions sur le rôle du paysage dans la ville contemporaine.

À Pékin, la délégation a participé au Global Heritage Forum, où la numérisation, la coopération internationale et la création de valeur autour des patrimoines ont été placées au cœur de l'agenda. Ces échanges ont été prolongés par des rencontres avec le Bureau du patrimoine culturel, l'Ambassade de France et l'AFD, cette dernière exprimant le souhait de travailler avec un panel plus large de Parcs naturels régionaux. Au Palais d'Été, la direction a manifesté son intérêt pour des coopérations sur la restauration du bâti et son intégration paysagère.

Terrains : Jinci, Jinyang et la force des lieux

Le Parc de Jinci, près de Taiyuan, a offert une lecture en acte de l'articulation entre paysages, culte des ancêtres et architecture vernaculaire, où temples, sources sacrées et nature préservée composent un ensemble visité par 3,5 millions de personnes par an. La visite de Jinyang Ancient City, à Taiyuan, a de son côté illustré la fabrique contemporaine du tourisme culturel et les questions de gestion qui en découlent. Dans les deux cas, même enjeu : trouver la bonne graduation entre valorisation, flux et protection.

Shanghai : la "ville éponge" et le patrimoine du XXe siècle

Cap ensuite sur Shanghai, vitrine de la "ville éponge", concept popularisé par l'architecte-paysagiste Kongjian Yu, dont les dispositifs d'infiltration, de stockage et d'évapotranspiration réconcilient eau, espace public et résilience urbaine. À l'Université de Tongji, une conférence conjointe (2 000 participants) a croisé la protection du patrimoine architectural du XXe siècle en France et les stratégies de conservation du patrimoine naturel des Parcs. La salle a particulièrement interrogé les outils de protection, signe d'une demande très opérationnelle.

Ce qui change maintenant

Au-delà des photos, trois chantiers se dégagent :

- **Coopérations ICOMOS France – ICOMOS Chine** : un programme dédié au paysage culturel, associant universités et collectivités, avec une contribution structurée des Parcs naturels régionaux (capitalisation d'expériences, méthodes de caractérisation et d'évaluation, retours d'usage des chartes).
- **Partenariats opérationnels** : l'AFD souhaite ouvrir le spectre des Parcs impliqués, le Palais d'Été demande à connaître les pratiques françaises de restauration du bâti et de traitement paysager, et des travaux sont envisagés sur l'articulation entre flux touristique et protection.
- **Pédagogie et transmission** : des formats croisés, universités, écoles et réseaux professionnels, pour partager une culture commune des outils, de la graduation des protections et de la conduite de projet, du diagnostic paysager aux dispositifs de gestion intégrée.

La Chine regarde la France pour structurer ses paysages culturels, la France regarde la Chine pour éprouver ses méthodes à grande échelle : sur ce terrain d'entente, le paysage redevient un projet.

CAUEs en danger : communiqué du réseau des acteurs du paysage

La Fédération nationale des CAUE alerte les autorités publiques sur de graves dysfonctionnements dans la perception de la taxe d'aménagement, dont une part est affectée par une loi de 1977 au fonctionnement de ces structures. Ces dysfonctionnements mettent en danger la pérennité de celles-ci et l'efficacité de leur action.

Originales, pluridisciplinaires, et plébiscitées par leurs bénéficiaires, les CAUE conseillent gratuitement les particuliers, les communes et leurs groupements dans les domaines de l'architecture, de l'environnement, de l'urbanisme et des paysages ; cette dernière compétence a été officialisée par la loi du 8 août 2016 sur la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

Dans ce domaine, le CAUE constitue, numériquement, **le premier réseau public de paysagistes concepteurs sur le terrain**, au plus près des collectivités locales et attentives aux besoins de leurs territoires singuliers.

Il s'agit donc là d'un maillon essentiel des politiques publiques du paysage, et donc de la mise en œuvre concrète et apaisée de la transition écologique dans les territoires.

Ainsi les CAUE se sont-ils mobilisés au cours de la décennie 2010 pour accompagner les collectivités locales dans **la mise en place de la trame verte et bleue** dans les documents d'urbanisme ; ils ont ainsi contribué à lever les malentendus et préventions qui avaient handicapé la mise en place initiale de cette politique essentielle à la préservation de la biodiversité.

Ainsi, depuis 2023, à la demande conjointe du Ministère de l'écologie et de l'Association des Maires de France, les CAUE mènent-ils une campagne de **formation des élus communaux et intercommunaux à la démarche paysagère** : plus de 40 départements ont été couverts par des stages de deux jours, dont l'évaluation par les centaines de bénéficiaires concernés a été très positive. En 2026, la poursuite de cette action est un enjeu majeur compte tenu du renouvellement important des équipes attendu à la suite des prochaines élections.

Compte tenu de ce qui précède, le réseau des acteurs du paysage s'associe pleinement aux demandes ci-jointes de la Fédération des CAUE et appelle particulièrement l'attention du gouvernement sur l'urgence d'une action à mener pour assurer la pérennité de ce réseau.



Accéder aux synthèses des webinaires :

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/visio-conference-du-reseau-amenagement-du-territoire>

Accéder aux autres numéros du « Lien Paysage » :

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/lien-paysage>

S'inscrire à la newsletter de la Fédération des Parcs :

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/la-federation/newsletter>

Chaîne YouTube #Inventer Demain :

https://www.youtube.com/playlist?list=PLNc_1dg3gWHcDurnOpwEeiEAYZWWdIP4Z

Accéder à la plaquette de la plateforme Habiter Parc :

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/mediatheque/ressources/plaquette-de-presentation-habiter-parc>

Directeur de publication :

Eric Brua, Directeur de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Coordination :

Nicolas Sanaa, aménagement du territoire, FPNRF

Comité de rédaction :

Estelle Carlier, paysagiste conceptrice

Fabien Hugault, enseignement supérieur et charte, FPNRF

Ophélie Peirin, marketing territorial, FPNRF

Bastien Galant, ateliers hors murs, FPNRF

Fédération des Parcs naturels régionaux de France

27 rue des Petits Hôtels, 75010 PARIS

Tel. 01 44 90 86 20 - Fax. 01 45 22 70 78

info@parcs-naturels-regionaux.fr

POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX,
 www.parcs-naturels-regionaux.fr

 Rejoignez-nous
sur les réseaux sociaux |  fb.com/federationPNR |  [@FederationPNR](https://twitter.com/FederationPNR)

